

Interpellation présentée par le député:

M. Roger Deneys

Date de dépôt : 4 décembre 2008

Messagerie

Interpellation urgente écrite

Parkings dans les institutions publiques autonomes : quelles politiques tarifaires ?

En complément à mes questions posées dans le cadre de l'IUE 609 concernant la politique tarifaire en matière de stationnement au sein de l'Etat de Genève, il serait opportun de connaître également plus en détail les politiques respectives en la matière des grandes entités publiques autonomes.

Le Conseil d'Etat peut-il en l'occurrence nous donner des **chiffres précis** du nombre de places de stationnement mis à disposition dans les entités publiques autonomes suivantes :

- TPG
- HUG
- SIG
- AIG
- Hospice Général
- Université de Genève

en indiquant le nombre de places louées **dans chacune des tranches de prix mensuel suivantes** :

- 0 franc par mois (gratuit);
- de 1 franc à 30 francs par mois
- de 31 francs à 70 francs par mois
- de 71 francs à 100 francs par mois
- de 101 à 150 francs par mois
- de 151 à 200 francs par mois
- plus de 200 francs par mois